VENDREDI 12 DECEMBRE 1879 N° 313

Le Nouveau Cettois

Le Numéro 5 Centimes

JOURNAL RÉPUBLICAIN

QUOTIDIEN

POLITIQUE, COMMERCIAL ET MARITIME

Le Numéro 5 Centimes

ABONNEMENTS :

HÉRAULT, GARD, AVEYRON, AUDE. Trois Mois.
TARN..... 4 fr. 50
AUTRES DÉPARTEMENTS..... 5 fr. 50

On s'abonne à Cette, 5, quai de Bosc, 5.

INSERTIONS :

ANNONCES, 30 cent. la ligne.—RÉCLAMES, 50 c
FAITS DIVERS : 1 fr. — CHRONIQUES LOCALES, 2 fr. la ligne.

Sont reçues aux Bureaux du Journal, 5, quai de Bosc, 5.
Les lettres non affranchies seront refusées.

Cette, le 11 décembre.

Il y a longtemps, croyons-nous, qu'on n'a vu budget expédié avec une hâte semblable à celle que le Sénat a mis à voter les dépenses de la plupart des ministères. Pas un mot de discussion générale. A peine quelques observations sur deux ou trois chapitres, et un débat de quelques minutes sur la question des traitements des évêques. Sur ce point, le Sénat a fait preuve de sagesse. La Chambre, qui ne possède pas toujours cette sagesse, avait bien pu se laisser entraîner à ramener aux chiffres portés par le Concordat les traitements des membres du haut clergé, mais le Sénat a compris que ce serait aller précisément contre l'esprit de ce même concordat que de s'enfermer dans sa lettre ; et si la lutte devait continuer entre l'Etat et les chefs de l'Eglise, l'opinion verrait clairement de quel côté est la modération.

La Chambre s'est remise aux affaires, et le travail ne manque pas. Mais il paraît que ce régime ne peut pas durer longtemps, car on nous annonce autre chose, et les interpellations vont tomber sur le ministère comme la neige dans les rues.

La voie va donc être encombrée de nouveau, et le travail sérieux, le travail utile, interdit : nos intransigeants n'ont rien trouvé de mieux pour donner l'essor aux affaires. On n'aura plus d'autre besogne que de déblayer ; ce ne sera intéressant pour personne, ni pour la Chambre, ni pour le pays, mais ce sera long : interpellation sur l'affaire Gent, interpellations à l'adresse du ministre de la guerre, du ministre de la marine, du ministre de l'intérieur, en attendant le reste : voilà, par métaphore au moins, du pain sur la planche.

Dans ce défilé, dans cette véritable course d'interpellations, l'amnistie tient encore la tête. C'est, grâce aux radicaux, la question toujours enterrée et toujours vivante. Elle sera une fois de plus rejetée par le gouvernement, par le Sénat, par la Chambre, et repoussée par le pays, avec les honneurs qui lui sont dûs. Ce n'est pas seulement une mauvaise cause, c'est une cause perdue.

Qu'importe? On est débordé par ses électeurs, par ses programmes, par d'imprudentes promesses : il faut marcher toujours. Le sort de huit cents communards, dont plus de la moitié sont notoirement des repris de justice, des voleurs, des incendiaires, se trouve devenu, par la plus déplorable des illusions, plus intéressant que celui de nos ouvriers, de nos paysans, des honnêtes gens qui ont besoin de calme et de travail, et qui attendent venir les lois d'affaires, dont le pays a besoin.

Nous avons, par milliers, des pauvres à nourrir, à chauffer, des ouvriers sans ouvrage en quête d'un morceau de pain ou d'une journée de travail, et l'on nous parle de la misère des criminels que nous connaissons depuis le rapport Le Royer, et de l'innocence des incorrigibles furieux qui, après avoir fait la Commune, ne demandent, publiquement, qu'à la recommencer!

Nous trouvons, et la France avec nous, que cela devient trop fort.

Qu'on ne vienne plus surtout nous parler du pays ! Il s'est prononcé par la voix de la presse, par toutes les voix de l'opinion, et l'on sait ce qu'il pense. Le pays se moque des trois ou quatre cents repris de justice dont ont lui rebat les oreilles es des émeutiers qu'il ne regrette pas.

Tout le monde le sait, leurs avocats et patrons comme les autres Nous verrons bien, au jour des élections générales, si la nation sera avec ces agitateurs perpétuels, et si la popularité conquise par ces réclamations opiniâtres et condamnées d'avance est vraiment de bon aloi.

Que s'il est, parmi nos députés, des audacieux que les lauriers de M. Blanqui empêchent de dormir, et qui veuillent lutter d'originalité et d'intransigeance avec les purs Nouméens, la peine qu'ils se donneront est bien inutile. On trouvera toujours plus fort qu'eux. Ils sont déjà trop en arrière pour concourir au steeplechase du radicalisme.

On se demande alors à quoi bon tenter une démarche au moins inutile, au pays, à ceux pour qui on la fait, et à ceux qui la font ? A quoi bon, en vérité, perdre à de pareilles fantaisies et leur temps, et celui de la Chambre, et le nôtre ?

Il nous semble pourtant que, par le temps qui court, la besogne ne manque pas aux bons citoyens.

Chronique Commerciale

Revue de la Semaine

BERCY

Le commerce de gros prend livraison de ses achats, et les détaillants — se remplacent au fur et à mesure de leurs besoins. — Ceux du moins qui n'ont pas fait de grands approvisionnements, avec cette pensée que les cours pourraient bien fléchir à la fin de l'année : mais nous sommes encore loin d'une baisse : les négociants ne traiteront pas avec le détail pour des livraisons à faire jusqu'en mars et avril. Aujourd'hui, les bons soutirages valent de 168 à 170 fr. la pièce de 225 litres dans Paris : Si l'on prenait pour base les prix pratiqués dans les vignobles, chez les propriétaires, il faudrait vendre les soutirages au prix de 175 fr.

La province achète de fortes quantités, à des prix élevés.

Nous aurons forcément, à l'approche de janvier, un ralentissement d'affaires : les rigueurs de la saison diminuent sensiblement la consommation ; mais à partir de la quinzaine du mois prochain il y aura un bon mouvement de reprise, qui nécessitera des achats et les prix seront d'autant plus fermes, que les vins vieux s'épuisent tous les jours; on les préfère aux vins nouveaux, qui ne peuvent rendre les mêmes services et

---

FEUILLETON DU *NOUVEAU CETTOIS*

N. 2.

LES

Lendemains de la Guerre

Par M. Georges FATH

— Tendre nos hamacs... répétèrent machinalement les deux officiers en cherchant du regard à découvrir un espace vide.

— Ce ne sera pas facile, reprit la même voix, vous n'aurez vraisemblablement d'autre ressource que de les étendre sur le plancher, où vous attendent déjà quelques compagnons.

Le plancher dont il était question était ruisselant, non pas d'eau, mais de la transpiration forcée des pauvres soldats agglomérés dans ce lieu de détresse.

— Allons, je rêve, dit Pierre Varnet, rien de tout cela n'est possible ; c'est une épreuve de franc-maçonnerie qu'on nous fait sans doute subir ici.

— Apparemment, fit Charles Garnier.

— Non... non, tout cela est vrai, répondit tristement celui qui leur avait adressé la parole, et qui venait d'être pris d'un effroyable accès de toux.

— Bah ! reprit Pierre Varnet, je vais parler au commandant du ponton, et nous verrons bien s'il est permis de traiter ainsi des prisonniers de guerre.

— Je vous en supplie, n'en faites rien, compagnon, à moins que vous ne désiriez voir aggraver votre position et la nôtre.

— L'aggraver ! que pourraient-ils ajouter à ces horribles traitements ?

— Vous ne l'apprendrez que trop tôt fit une voix plus lamentable que la première.

— Ces Anglais sont des lâches, murmura Pierre Varnet, et comme il ne pouvait supporter plus longtemps l'etat de gêne où il se trouvait par suite de sa haute taille, il laissa tomber son hamac et s'assit sur les planches qui lui servaient de parquet.

Charles Garnier l'imita en lançant un juron formidable, qui se perdit au milieu des gémissements continuels que poussait cette masse d'être humains.

L'emplacement accordé à un prisonnier pour tendre son hamac étaient de six pieds anglais de long sur quatorze de pouces de large, mais ces six pieds se trouvaient réduits à quatre et demi, les mesures étant prises de manière à ce que les attaches des hamacs s'entrecroisassent, et qu'ainsi la tête de chaque homme couché ne trouvât sa place qu'entre les jambes des deux hommes du premier rang, et ainsi de suite d'une extrémité de la batterie à l'autre.

La carrure d'un homme ordinaire étant de cinquante centimètres environ il en résultait que la barbarie du gouvernemeni anglais ne donait à chaque prisonnier de guerre que les trois quarts de l'espace que le volume de son corps devait remplir ou déplacer.

Cependant, comme il y avait là une impossibilité physique absolue, on s'empilait les uns au-dessus des autres, attachants les hamacs pairs ou impair à peu prés à cinquante centimètres plus bas que ceux qui devaient les précéder ou les suivre ; mais si l'on obtenait par cet arrangement un peu plus d'àise pour les prisonniers, on ne pouvait obvier aux émanations délétères d'un encombrement humain.

Le gouvernement anglais ne se conten-

qui sont de mauvaise qualité, à quelques exceptions près.

Les vins du Midi, d'Espagne et d'Italie sont tenus à des prix élevés, en raison du manque de récolte dans les vignobles du Centre.

En un mot, cherté sur toute la ligne, et nous craignons bien qu'elle se maintienne longtemps ; mai et juin prochains en décideront.

A huitaine, une cote détaillée.

ENTREPOT

Les affaires en vins, ne se sont pas modifié s cette semaine.

Le commerce de détail se plaint de son manque d'écoulement. L'épicier, le marchand de vins à la bouteille est, au contraire, assez satisfait. Malgré la grande fermeté du prix des vins de sontirage, divers marchands se sont réassortis, ainsi que de spiritueux.

La Banlieue, que la saison ne favorise pas en ce moment, n'a passé que de faibles ordres.

Le commerce de gros, ne demande que selon ses besoins.

Les échantillons de vins étrangers 1879 ont paru sur la place ; leur qualité est généralement bonne ; notamment, les vins d'Italie, qui ne laissent rien à désirer, par le complet de leur constitution.

Arrivages un peu restreints.

(*Moniteur vinicole*)

NOUVELLES DU JOUR

M. J. Grévy, président de la République a eu des entretiens avec un certain nombre d'hommes politiques et de membres du Parlement. Il est parfaitement au courant de la situation, mais, sans quitter le rôle dans lequel il est entré pour ne pas en sortir, il est résolu à tout faire pour mettre fin à l'ambiguité dont la République commence à souffrir.

—

Aujourd'hui, le gouvernement déposera sur le bureau de la Chambre une demande tendant à ouvrir un crédit de deux millions pour remédier aux misères des populations.

—

Ainsi que nous l'avions annoncé, le conseil d'Etat, statuant au contentieux, a rendu hier son arrêt dans l'affaire relative aux recours formés par quelques institutrices congréganistes contre les arrêtés préfectoraux qui les avaient remplacés par des instituteurs et des institutrices laïques.

L'arrêt est absolument conforme aux conclusions du commissaire du gouvernement ; c'est-à-dire que les vingt-six pourvois ont été rejetés.

Les oppositions formées par les supérieurs congréganistes sont reconnues non recevables.

—

L'*Officiel* a publié hier la nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur de M. Castel, brigadier de la gendarmerie de l'Hérault, pour sa belle conduite lors de l'arrestation de cinq malfaiteurs espagnols.

—

Le général Gresley a communiqué au Conseil des ministres d'hier qui l'a approuvée, la décision qui suspend pour un an M. Mayol de Lupé de ses fonctions de chef de bataillon de l'armée territoriale.

—

La commission de la presse s'est réunie pour reviser définitivement le texte du projet, article par article, afin de le communiquer le plus tôt possible au garde des sceaux et de pouvoir le déposer sur le bureau de la Chambre incessamment.

La commission a révisé une quarantaine d'articles dans le sens libéral. Elle se réunira de nouveau vendredi pour terminer le travail de révision. Elle entendra ensuite dans une réunion ultérieure les représentants de la presse.

—

M. Alphonse Humbert, rédacteur du *Mot d'ordre*, est décidé à poser sa candidature dans l'arrondissement d'Orange.

M. Humbert est arrivé hier.

Il donnera demain une grande réunion.

Les amis de M. Gent se proposent de lui adresser diverses questions.

—

UNE PROPOSITION INSENSÉE !

Dans une réunion tenue hier à Puteaux, M. Blanqui a fait la proposition suivante :

« Tous les amnistiés recevront une indemnité de dix francs par jour, à partir du moment de leur condamnation.

« Cette indemnité sera prise sur les deniers des membres de l'ancienne Assemblée nationale et sur ceux des députés actuels qui ont refusé de voter l'amnistie plénière »

—

Le gouvernement vient de donner l'autorisation de porter la loterie à 4 millions, et elle aura pour titre :

LOTERIE FRANCO-ESPAGNOLE

La demande a été portée au conseil des ministres par M. Grévy lui-même. C'est dire qu'il y a eu unanimité.

Le gouvernement a accepté la garantie du comité du commerce et de l'industrie, présidé par M. Jaluzot.

La loterie comprendra :

2 lots de 100,000 francs,
1 lot de 50,000 francs,
2 lots de 25,000 francs,
4 lots de 10,000 francs,

et une infinité de lots de 5,000, 2,000 et 1,000 francs.

Le gouvernement, au point de vue du principe, a désiré que ces lots fussent représentés par des objets de valeur ; mais comme tous les lots seront repris pour la valeur exacte qu'ils représenteront, cela reviendra au même et les scrupules officiels auront été respectés.

—

Nous apprenons que l'ambassade de Russie à Londres a reçu l'avis, il y a dix mois, qu'un attentat serait dirigé sur la personne de l'empereur de Russie et que le train impérial serait attaqué. Le comte Schouvaloff en a informé immédiatement le gouvernement de Saint-Pétersbourg. On croit que l'attentat projeté a échoué plusieurs fois.

D'aprés les bruits qui circulent la police serait sur la piste des criminels de l'explosion de Moscou.

Plusieurs arrestations ont été opérées, parmi lesquelles celles de trois femmes, dont l'une appartiendrait, par sa famille, au rang le plus élevé de la société russe.

Dans l'ensourage du czar, il a été fortement question d'adopter contre la révolution des mesures exceptionnelles encore plus rigoureuses que celles déjà édictées ; mais l'empereur répugne personnellement a tout surcroît de moyens d'exception, et le czarewitch se prononce résolument dans le même sens.

Chronique Cettoise

Nous disions hier, dans le compte rendu abrégé que nous fîmes de la réunion des négociants en vins, que M. le Président de la Chambre Syndicale avait dit, qu'à la suite des démarches de la Délégation, M. le ministre des finances avait ordonné une enquête sur la question des magasins séparés.

M. le Président ajouta que cette enquête avait été confiée à M. Galby, ancien directeur des contributions indirectes du département de l'Hérault, aidé du Directeur actuel de notre département.

L'hostilité supposée de ces Messieurs à l'égard des réclamations des négociants faisant craindre que la dite enquête ne soit pas faite avec toute l'impartialité voulue, quelques membres de la réunion proposaient de protester d'ores et déjà contre la manière dont cette enquête serait conduite.

M. le Président émit l'avis qu'il serait préférable de laisser faire la Régie sans rien dire, d'observer ses agissements et d'en faire l'objet d'un rapport qui serait adressé par les soins de la Commission à Messieurs les sénateurs et députés de l'Hérault, qui se chargeraient de le remettre au ministre.

Cette dernière proposition fut acceptée à la presque unanimité.

M. le Président dit, en terminant, qu'on pouvait toujours compter sur le dévouement de la Délégation, qui ne se désintéresserait pas de la question tant qu'elle n'aura pas reçu une solution favorable, et aussi sur celui des sénateurs et députés de l'Hérault qui avaient promis leur concours absolu dans cette circonstance, et avaient déclaré en quelque sorte, que c'était à eux qu'incombait le devoir de défendre cette cause.

L'assemblée se montra satisfaite de ces explications et vota des remercie

---

tait pas de placer nos soldats malades ou blessés dans cet horrible état de gêne, il poussait la cruauté jusqu'à leur disputer un peu d'air respirable que ses propres réglements leur assuraient, en élevant sans cesse leur nombre au delà des plus impitoyables prévisions.

Pierre Varnet et Charles Garnier, qui ne pouvaient plus douter du sort qui leur était réservé, furent saisis d'une profonde pitié pour leurs compotriotes soumis depuis plusieurs années à ces effroyables tortures.

Malgré le réglement de l'administation qui portait qu'une veste à manches, un pantalon, deux paires de bas, deux chemises, une paire de souliers et un chapeau seraient remis tous les dix-huit mois à chaque prisonnier, tous ces malheureux étaient couverts d'affreuses guenilles, et dévorés sans exception par une vermine indestructible.

Ce n'était pas tout : nous avons dit que la hauteur du faux-pont ne présentait exactement qu'un mètre cinquante-cinq centimètres de hauteur, de sorte qu'un homme de la plus petite taille ne pouvait s'y tenir debout pendant un certain temps sans devenir forcément perclus.

Ce supplice, qu'aucun pays n'avait encore inventé contre les plus grands criminels, devait aider à l'œuvre de destruction que nous allons suivre dans tous ses détails, et dont les résultats étaient aussi mathématiquement préparés, déduits, poursuivis, que fatalement réalisés.

Les ouvertures qui devaient donner de l'air et le jour dans cette fourmilière humaine, consistaient en quatorze hublots ou petits sabords de quarante-cinq centimètres carrés percés dans la muraille du navire. Les prisons de terre et de mer où les Français étaient détenus en Angleterre n'avaient jamais de vitres, bien que la température de ce pays soit presque toujours froide et humide. Il est juste de dire que la chaleur produite par l'entassement des prisonniers était si grande, qu'on ne pouvait fermer les hublots que d'un côté à la fois, celui qui se trouvait exposé au vent, et que cela se pratiquait avec de mauvaises guenilles.

Ces ouvertures étaient barrées par des grilles de fer fondu épaisses de neuf centimètres, et formant une seule masse. Ces hublots se fermaient tous les soirs par un mantelet en madrier, et les mêmes précautions étaient prises pour la fermeture des sabords rétrécis de la batterie basse.

Si cette prison était horrible, son régime était encore plus meurtrier.

Nos deux officiers continuaient de contempler ce hideux tableau, quand une demi-douzaine de soldats anglais pénètrèrent dans la batterie par plusieurs escaliers très-roides et si étroits qu'ils ne pouvaient livrer passage qu'à un seul homme à la fois.

— Allons ! à l'appel ! et hâtons-nous de monter sur le pont, car on n'a pas le temps de vous attendre, cria le sergent qui était à leur tête. Cet ordre occasionna un pêle-mêle indiscriptible, car on savait de reste que la brutalité des soldats, souvent ivres, était à craindre, et qu'un grand nombre de prisonniers, dont la maladie rendait la marche lente et difficile, avaient souvent été poussés par eux à coups de sabres et de baïonnette.

Cependant, les plus valides de ces pauvres gens aidaient les autres à se mettre sur pied, et l'on eût dit, à voir ce remuement d'êtres hâves, infirmes, amaigris et courbés, se mouvant tout à coup dans leurs lambeaux, qu'un vaste cimetière venait d'être fouillé et ses cadavres rendus à l'existence par la volonté de Dieu.

(*La suite au prochain numéro*)

ments chaleureux à la Délégation, qui s'était si bien acquittée de son mandat, ainsi qu'à nos sénateurs et députés.

Chemins de fer P.-L.-M.

AVIS

Un avis de la Compagnie P.-L.-M. du 10 décembre, porté à la connnissance de M. le Maire, annonçait la reprise du service pour l'au-delà de Moulins, sauf pour Bercy, Paris local et transit.

La situation des interruptions à la date du 10 résumait ainsi :

« La Compagnie ne pouvait accepter » po r l'au-delà de Dijon vers Paris, mais » pouvait recevoir pour l'au-delà de Moulins à l'exception de Paris local et de » l'au-delà de Paris.

Nous avions annoncé, il y a quelques jours, le rétablissement des deux trains qu'on avait supprimés. La Compagnie de Lyon les aurait rétablis si celle du Midi avait voulu établir des trains correspondant et celle-ci n'aurait établi ces derniers trains qu'à la condition que l'Espagne, à son tour, en aurait fait de même.

Or, l'Espagne ne pouvant, dit-elle, établir ce service pendant l'hiver, il s'ensuit que les deux trains en question restent supprimés. Nous le regrettons vivement, dans l'intérêt du commerce et de tout le midi en général.

Le train de Bordeaux est arrivé dans notre ville ayant cinq heures de retard, occasionné par un déraillement qui aurait eu lieu à Aiguillon (Lot-et Garonne).

Le déraillement a sans doute été occasionné par l'amoncellement des neiges. Il n'y a eu aucnn accident à déplorer.

Hier, au café Alsace-Lorraine, plusieurs jeune gens avaient engagé un pari contre un joueur d'accordéon qui se faisait fort de les faire danser jusqu'à lassitude complète.

L'épreuve a duré deux heures, pendant lesquelles les jeunes gens ont fait bonne contenance, et le musicien aussi.

Très-embarrassés sur la question du gain du pari, les juges du tournoi ont décerné des félicitations au musicien et aux danseurs.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CETTE

du 10 au 11 décembre

Naissances

1 Fille, 2 Garçons

DÉCÈS

Emélie Martorel, 18 ans.

Théâtre de Cette

DIRECTION DE M. JANROY

Samedi 15 Décembre

Avec le concours de Mlle Mineur et de M. de Keghel

FAUST

Gran opéra en 5 actes.

Ouverture des bureaux à 7 h. 1|2 ; on commencera à 8 h.

NOS TÉLÉGRAMMES

Paris, 11 décembre, 3 h. soir.

M. Waddington déposera aujourd'hui, la demande de crédit de 5 millions pour les indigents de France.

M. Lockroy ne déposera pas avant samedi sa demande d'interpellation sur l'amnistie.

M. Périn, se trouvant malade, le dépôt de son interpellation sera également ajourné.

Paris, 11 décembre, 5 h. soir.

L'*Officiel* publie un arrêté fixant à quatre millions de francs la loterie pour les inondés de Murcie et les indigents de France ; et un autre nommant M. Dedébat chef du cabinet de M. Lepère.

— Le *Times*, discutant la situation de l'Afganistan, recommande l'évacuation immédiatte, tandis qu'il est possible de le faire avec honneur et sureté ; plus tard, dit-il, nous n'aurions pas le choix.

— Le *Standard* dit que M. Valonieff a été disgracié.

Le Czar jeta au feu le projet de réformes qui lui a été soumis, disant qu'il fallait des hommes d'action et non des doctrinaires.

BOURSE DE PARIS

Du 11 décembre 1879.

3 %.....	82.40 1|2	b. 2 1|2
—% amortissable.	85 90	b. 5
4 ex-coupon.....	112.50	b. 50
5 %.....	115.45	s. v.

Marine

AVIS

Les bâtiments entrant en rade de Toulon ont à laisser sur babord *un seul feu rouge*, placé à l'extrémité de la jetée extérieure de St-Mandier, et sur tribord *deux feux verts* marquant, l'un, l'extremité sud de la grande jetée en construction, l'autre l'extrémité du banc de l'Ane.

Lorsque les travaux de la jetée de la Vieille seront commencés, un second feu rouge sera mis en place, après en avoir donné avis au public.

Toulon, le 9 décembre 1879.

Le vice-amiral commandant en chef, Préfet Maritime,

Signé : KRANTZ.

Avis d'Ajudication

Mardi prochain 16 courant, à 2 heures de l'après-midi, il sera procédé dans le cabinet du commissaire de l'inscription maritime à l'adjudication, sur soumissions cachetées et sur papier timbré :

1° De la fourniture de la viande nécessaire en 1880 et 1881 à l'équipage de la balancelle de l'Etang de Thau, ainsi qu'aux équipages des bâtiments de l'Etat pouvant venir éventuellement sur rades ou dans le port de Cette ;

2° De l'entreprise de l'embarquement des charbons de la marine, du 1er février 1880 ; au 1er février 1882.

Les personnes désireuses de concourir à cette adjudication, peuvent se présenter dans les bureaux de la marine, où il leur sera donné connaissance des conditions particulières de la fourniture et de l'entreprise qui font l'objet du présent avis.

MOUVEMENT DU PORT DE CETTE

ENTRÉES

Du 9 au 10 décembre

Venant de

Marseille, vap. fr. *Echo*, 233 tx, cap. Maigre, diverses.
Marseille, vap. fr. *Evénement*, 191 tx, cap. Ricci, diverses.
Valence, vap. fr. *Tourraine*, 695 tx, cap. Allemand, diverses.
Barcelonne, vap. esp. *Rapido*, 272 tx, cap. Calrade. diverses.
Marseille, br. fr. *Duc*, 92 tx, cap. Philippe, diverses
Rio, br. it. *Antonio*, 216 tx, cap Regini, minerai.
Marseille, vap. fr. *Colon*, 458 tx, cap. Lachaud, diverses.
Barcelone, vap. esp. *Besos*, 277 tx. cap. Bessil, diverses.

SORTIES

Du 10 au 11 décembre

Barcarès, bal. fr. *Jules Maria*, cap. Fourcade, diverses.
Tarragone, bal. esp. *Isla Cristan*, cap. Rodriguez, diverses.
St-Malo, br.-goel. fr. *Bessie*, cap. Guget, vins
Alger, vap fr. *Cheliff*, cap. Lachaud, diverses.

BULLETIN FINANCIER

de la

BANQUE NATIONALE

Capital 30,000,000

11, Rue Lepelletier, PARIS

BOURSE DU 10 DÉCEMBRE 1879

Les affaires ne sont pas plus animées que les jours précédents et pour le même motif ; les derniers cours de nos rentes sont, à quelques centimes près, ceux d'hier : le 3 % est à 82.50, l'amortissable à 82.02 1|2, le 5 % à 115.67 1|2 Les variations n'ont pas eu plus d'importance sur le crédit Foncier à 1060, sur la Banque d'Escompte à 812.50, sur la Banque de Paris à 870, sur la Banque Hypothécaire à 64875, sur le Mobilier espagnol à 623.75. Ce que nous avions prévu pour les actions de la Banque Nationale se réalise même avec une promptitude encore plus grande que nous le pensions. Les offres des premiers jours n'ont pas tardé à faire place à des demandes suivies et de 640 le dernier d'hier, les actions se sont élevées aujourd'hui à 700. Nous, qui connaissons bien la situation de la Société, nous ne craignons pas de dire que ce n'est encore là qu'une première étape.

Le %, Italien est resté à 81.40 ; le 5% Turc seul était faible à 10.50n Les consolidés Anglais sont comme hier à 97 9|16.

RENSEIGNEMENTS

Chemin du Nord : à compte 20 fr. net 18.58 ; chemins Portugais : à compte 12.50 ; union générale à compte 5 % des sommes versées. — On annonce que le dividende du Comptoir d'Escompte sera de 44 fr. sur lesquels il a été déjà payé 18 fr. et que les actions de jouissances du Mobilier Espagnol recevront 20 francs au moins.

Avis et Réclames

UN MILLION A PRÊTER

Par fractions de 100 francs et au-dessus, à un an d'échéance.

Ecrire franco au **Crédit populaire**, 17, rue du Pont-Neuf, Paris.

AVIS

A partir du lundi 15 Décembre, les bureaux de la perception des Contributions directes seront transférés

QUAI DE BOSC, 15

au 2e étage

AVIS AUX VITICULTEURS

M. Paul-Emile THOMAS attend incessamment l'arrivée de plants de Sicile (*Vitis Nozera*), qu'il met à la disposition du public au prix de 6 francs le cent.

Le nombre de ces cépages de premier choix étant limité, les propriétaires qui désirent en faire l'essai peuvent se faire inscrire d'ores et déjà.

S'adresser, pour toutes demandes et renseignements, à **M. THOMAS-JULLIARD**, à MEZE.

A REMETTRE

CAFÉ DU BALCON

AVEC BONNES CONDITIONS

S'adresser à J. B., rue St-Clair, 2, à Cette.

LA BANQUE DES FONDS PUBLICS

ET DES VALEURS INDUSTRIELLES

Société anonyme au capital de 1,500,000 fr.

Siége social, à Paris, 16, rue du 4 Septembre

Se charge spécialement des ordres de Bourse à terme.

A LOUER

UN JOLI

CHALET-BARAQUETTE

Ayant eau de la ville et citerne, situé à 1|4 heure de la ville, sur un chemin carrosable.

S'adresser au bureau du journal.

SIXIÈME ANNÉE

L'ÉCLAIREUR FINANCIER

Paraît tous les Samedis

L'*Eclaireur Financier* est indispensable à tous les Porteurs de titres

RÉSUMÉ DE CHAQUE NUMÉRO

Article d'actualités, Bilan de la Banque, Revue de la Bourse, Recettes des Chemins de fer, Renseignements détaillés sur toutes les valeurs, Assemblées, Listes de tous les Tirages, Echéances, et prix exacts des coupons, Cours officiels de toutes les valeurs.

2 Francs par AN

PRIME GRATUITE

Un magnifique Portefeuille

EN CUIR DE RUSSIE

Paris, 45, rue Vivienne, 45, Paris.

Un numéro spécimen est envoyé gratuitement.

Éviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

50 POUR CENT DE REVENU PAR AN

LIRE LES MYSTÈRES DE LA BOURSE

Envoi gratuit par la BANQUE de la BOURSE, 7, pl. de la Bourse, Paris.

Avec 1,000 fr., on devient ainsi Millionnaire en 17 ans.

Le Gérant responsable P. BARBET.

POUR FAIRE FORTUNE

Demander la CLEF de l'UNION FINANCIÈRE DU JOURNAL DE LA BOURSE à M. FÉLIX Aîné, Directeur général, rue de Richelieu 83, Paris. — *Revenu du trimestre d'octobre* : 3 25 0,0

COMPAGNIE GENERALE
DES
Bateaux à vapeur à Hélice
Du Nord
Service mensuel et régulier entre
CETTE le HAVRE
et DUNKERQUE

Pour frêt et renseignements, s'adresser M. A. SALONNE, courtier maritime, à CETTE.

NAVIRES EN CHARGE
POUR FÉCAMP
Navire français
POUR FÉCAMP

Christophe Colomb
Capitaine DUVAL
Pour Rouen

Alfred Marie
Capitaine LEPRETRE

S'adresser à M. A. SALONNE, courtier maritime, à CETTE.

ENGRAIS BITERROIS
Bon à toute culture
6 francs les 100 kil., en balles, pris en gare de Béziers.
S'adresser à **M. Azais Bernard**, entrepreneur général des vidanges, à Béziers (Hérault).

MERVEILLEUX
12 fr. MONTRE
AMÉRICAINE à CYLINDRE
se remontant et se mettant à l'heure sans rien ouvrir, en beau métal nickelé richement décoré or relief, envoyée franco avec garantie sur facture et tarif de Montres et Chaines de tout prix et genre. — Adr mandat ou timbres au dépositaire de France, G. Tribaudeau, fabricant, rue Cle.-Saint-Paul, 4, à Besançon (Doubs).

LE MÊME Seul fabt ayant exposé à Sydney (Australie) VEND:
MONTRES à clef ordinaires..... 5 fr.
MONTRES REVEIL à cylindre... 18 fr.
REMONTOIRS tout Argent à sec.. 25 fr.
REMONTOIRS tout Or à secondes. 75 fr.

FABULEUX!

Montres garanties de **Genève** à remontoir, en simili-or 18 lignes, titre (OR BRILLANT garanti depuis 15 juillet 1879), 4 rubis **avec mise à l'heure et à secondes** *(rivalisant en beauté et précision avec celles qui, en or, se vendent* **150** *francs)*, vendues à..... **29 fr. 50 c.**
MONTRES or pour hommes, 8 rub., à sec, **75 fr.**
REMONTOIRS arg. 181., trotteuse, 10 rub., **42 fr.**
GILETIERES ou *léontines* (or mix.), **17** ou **20 fr.**
MONTRES OR pr dames, 8 rubis, **55** à **60 fr.**
MONTRES (argent) pour dames, 8 rubis, à **32 fr.**
Les marchandises sont livrées *garanties 2 ans* **réglées et repassées (avec écrin).**
Par M. H. DEYDIER (fabricant), rue du Mont-Blanc, 26, à Genève. — **Garantie 2 ans.**
Envoi contre mandat-p^te ou cont. remboursement.
Affranchissement : 25 centimes.
Gros et Détail. — Se méfier de la Contrefaçon.

Maladies de la Peau
Guérison assurée des
DARTRES MARQUE DE FABRIQUE Démangeaisons
BOUTONS PSORIASIS
ECZÉMAS PYTIRIASIS
2, 50 le pot et 3 fr. par la poste
En s'adressant pharmacie **Carré** à BERCRRAC ou à TOURS.
Dépôt à Cette, pharmacie Pailhès.

Attestations élogieuses de MM. les médecins
Nombreux certificats de guérison

EPILEPSIE
(MAL CADUC)
GUÉRI PAR CORRESPONDANCE
Par le Médecin Spécial
Dr KILLISCH à Dresde-Neustadt (Saxe)
PLUS DE 8.000 SUCCÈS

COPEAUX de GOUDRON
DU Docteur **BRISSAUD** (Breveté s.g.d.g.)
La meilleure préparation de Goudron contre
RHUMES, BRONCHITES, GRAVELLE
[illegible] dans une carafe
[illegible] Eau de Goudron
[illegible] PARIS
Seul Dépôt à Cette, pharmacie BADOUIN, Grand-Rue.

Rhumes — Toux — Bronchites
Catarrhes — Asthmes

Capsules de Goudron de Guyot, le fl. 2. 50
Goudron de Guyot (liqueur), le fl. 2. »

Le Guyot

Il existe beaucoup d'espèces de goudrons très différents les uns des autres par leurs propriétés thérapeuthiques. M. Guyot, en présence des nombreuses imitations que l'on rencontre dans les pharmacies, déclare qu'il ne peut garantir que les produits qui sortent de son laboratoire et qui portent sur l'étiquette sa signature ci-dessus IMPRIMÉE EN TROIS COULEURS : *violet, vert, orange.*

Les Capsules de Guyot ne se vendent qu'en flacons de 60 capsules et ne se détaillent pas.

CHASSEURS, économisez 5 centimes par coup en demandant la **nouvelle Douille en acier Chock-Bored;** augmentation de portée, moins de charge. Est inusable, et produit l'effet du Chock-Bored. *Contre mandat-poste de* **13.75** on reçoit *franco à domicile* **12** douilles, **250** amorces et un appareil à amorcer. Avec 12 douilles, vous en avez pour 20 ans. *Indiquer le système de percussion et le calibre du fusil.*
La huitième Merveille du Monde. Album industriel contenant des occasions vraiment remarquables, est adressé fr° à toute personne qui en fait demande.
Revolvers à 6 coups, calibre 7 mill. poli blanc, crosse noyer, arme garantie et éprouvée : **3** pour **21** fr., 6 pr 40 f., 12 pr 78 f. On n'expédie pas moins de 3 à la fois.
Revolver Américain, 6 coups, canon rayé calibre 7 mill., très belle gravure feuille nikelée ; avec son écrin et 50 cartouches, le tout représentant une valeur de 80 fr., est expédié contre mandat-poste de **20** fr. **75** à l'ordre de **M. VIOLETTE,** 1, r. du Petit-Moine, Paris.

Le **SIMILI-DIAMANT,** la plus belle découverte du siècle, imitation parfaite du diamant ; le plus expert s'y trompe. On offre : *Bagues, Boucles d'oreilles, Boutons, Croix,* etc., etc., le tout monté sur or ou argent. On envoie l'Album *franco* contre timbre 15 c.
Défi à tous les horlogers! *Montre-Remontoir pour Dames et Jeunes Gens,* grandeur 14 lignes, boite nickel ou dorée, 4 trous en rubis, mise à l'heure mécanique, garantie 10 ans, **29** f. — *Montre-Remontoir pour Hommes* garantie 5 ans, **19** f.
Toute montre qui ne remplirait pas toutes les qualités désirées sera remboursée immédiatement.
RÉVEILS-MATIN Brevetés (Garantis 5 ans).
Sonnerie-Carillon de 3 minutes.
1° Forme octogone, cuivre vernis, 2 barillets... 9f »
2° Do, nickelé..... 10f »
3° Réveil-Pendule de voyage, cuivre vernis.... 12f 75
4° Avec cadran lumineux permettant de voir l'heure la nuit sans lumière..... 17f »
5° Pendule-Réveil de luxe, forme cariatides, cadran ordinaire..... 16f »
6° La même, cadran lumineux..... 20f »
Expédition contre mandat-poste à l'ordre de
Mlle **Léontine Dugué,** 9, aven. des Gobelins, Paris

ON DEMANDE des REPRÉSENTANTS dans tous les cantons. Gain facile, 30 fr. par jour. Ecrire franco à M. MANESCAU, rue Héliot, 2, Toulouse.

ON DEMANDE des **VOYAGEURS**
Gains faciles de 30 à 40 fr. par jour Ecrire franco à M. Fayard, boulevard Saint-Michel, 78, Paris.

Incomparable Eau de Toilette, sans Acide ni Vinaigre
COSMYDOR
Se vend partout. — Entrepôt général : 28, r. Bergère, PARIS

Le Comptoir Général l'INTERMÉDIAIRE
vend au détail au même prix qu'en Gros. Facilités de payement ; de plus il assure, par le moyen d'une assurance, *le remboursement de tous achats faits au Comptoir,* comme l'explique la brochure contenue dans chaque Album qui est envoyé gratuitement franco à toute personne qui fera demande par lettre affranchie contenant timbre de 25 centimes, timbre destiné à recommander l'Album à la poste, de manière à être certain qu'il arrive à destination, poste délivrant que sur reçu. En cas d'achat, Comptoir rembourse timbre adressé et frais correspondance. Indiquer l'Album désiré.
1° **Album de Montres, Chaînes, Médaillons, Croix, Colliers, Epingles de cravates, Bagues, Boucles d'oreilles, Bracelets.**
2° **Album d'Horlogerie, Pendules, Bronzes, Réveils** (1,200 modèles).
3° **Album d'Armes de chasse, Revolvers et Fournitures de chasse.**
4° **Album d'Argenterie de table et Nappes de famille.**
5° **Album de la Combinaison unique,** offrant pour **25** fr. **12** objets valant **50** fr., et **Prime gratuite** variant de **5** à **250** fr.
Vente par Souscription du Fusil à longue portée dit **Chock-Bored,** payable **10** fr. par mois, fait sur commande et **100** fr. meilleur marché que partout ailleurs. Sur demande affranchie, contenant un timbre pour réponse, on adresse, par retour du courrier, dessin-spécimen des Fusils, conditions de vente et imprimés pour souscrire. — *Adresser les demandes à l'Administrateur-Delégué, 38, boulevard St-Marcel, à Paris.*

1f 60 le fl. | 120 ANS de SUCCÈS | **1f 50** la bte
Sirop Pâte **DEHARAMBURE** Rhume Toux **COQUELUCHE**
des GRANDES PERSONNES comme des ENFANTS
Paris, rue Saint-Martin, 324.

1 FRANC par AN — **63,000 ABONNÉS** — **52** NUMÉROS
Le Moniteur des Valeurs à Lots
(Paraît tous les dimanches, avec une Causerie financière du Baron Louis)
Le seul Journal financier qui publie la Liste officielle des Tirages de toutes Valeurs françaises et étrangères
LE PLUS COMPLET DE TOUS LES JOURNAUX (SEIZE PAGES DE TEXTE)
Il donne *Une Revue générale de toutes les Valeurs. — La Cote officielle de la Bourse. Des Arbitrages avantageux — Le Prix des Coupons — Des Documents inédits*
PROPRIÉTÉ DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FRANÇAISE DE CRÉDIT. — Capital : 6,500,000 fr.
Abonnements : UN FRANC PAR AN, 17, rue de Londres, Paris.

DEPUIS LE 17 NOVEMBRE
L'Administration, les Bureaux, les Caisses
Le Journal de la Bourse et tous les SERVICES de
L'UNION FINANCIÈRE du JOURNAL de la BOURSE
SONT INSTALLÉS
PARIS — 83, rue de Richelieu, 83 — PARIS

Compagnie HISPANO-FRANÇAISE
TRANSPORTS MARITIMES A VAPEUR
ENTRE
CETTE, BARCELONE, VALENCIA ET ALICANTE
Seule Compagnie Languedocienne, dont le siége est à CETTE
Quai de Bosc, 3
Directeur : M. Henry MARTIN.

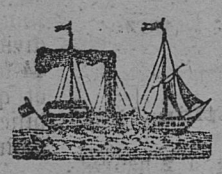

ADELA, NAVIDAD, SAN JOSE

DEPARTS : **de Cette** pour Barcelone, Valencia et Alicante, tous les mercredis samedis.
— **de Barcelone** pour Valencia et Alicante, tous les dimanches.
— **de Barcelone** pour San Felice de Guixols, Palamos et Cette, tous les mardis et vendredis.
— **de Valencia** pour Alicante, tous les lundis.
— **de Valencia** pour Barcelone et Cette, tous les jeudis.
— **d'Alicante** pour Valencia, Barcelone et Cette, tous les mercredis.

S'adresser, pour frêts et passages, aux Agents de la Compagnie :
A CETTE, **M. B. Rigaud,** transit, consignations, quai de la Darse,
A BARCELONE, **M. J. Roura y Presas,** consignataire.
A VALENCIA, **M. F. Sagrista y Coll,** banquier.
A ALICANTE, **G. Ravello Hijo,** banquier.

CETTE Imprimerie et Lithographie A. [illegible], quai de Bosc, 5